

Découvrez dans ce document.

Le rapport moral de l'association,

toute l'activité de votre réseau

et le rapport financier

pour 2023

Les perspectives 2024 pour votre réseau

Rapport d'activité 2023

de l'association du Réseau
Périnatal de Champagne-
Ardenne

Coordination du RPCA

Rapport moral 2023 de l'association	4
Le réseau en quelques chiffres	5
Les temps forts de l'année 2023	1
Activité 2023	2
I. ANIMER LA VIE ASSOCIATIVE DES RÉSEAUX ET DE LA CoPÉGE	2
1. Fédération CoPÉGE	2
2. Association RPCA	2
3. Audit de la CoPÉGE et de ses réseaux membres – suite et fin	3
4. Accompagnement de la CoPÉGE et de ses réseaux membres dans la démarche de fusion	4
II. MISSIONS SOCLES D'EXPERTISE TERRITORIALE	6
1. Expertise, appui méthodologique et démarche qualité	6
1.1. Apporter une expertise à l'ARS Grand Est	6
1.2. Soutenir les démarches qualité, de gestion des risques et apporter un appui méthodologique spécialisé	6
1.3. Répondre aux sollicitations et demandes d'appui/expertise, participer aux COPIL et groupes de travail de nos partenaires.....	7
2. Organiser la formation continue des professionnels de la périnatalité	7
3. Veille du secteur d'activité / produire les indicateurs de sante périnatale - diagnostic de territoire / recherche	9
4. Développer la communication & les relations partenariales.....	10
5. Participer aux démarches de Promotion de la Santé en faveur des usagers du système de santé.....	11
6. Organiser les parcours de soins	11
6.1. Organiser la réponse aux demandes d'IVG.....	11
6.2. Soutenir la bonne organisation des sorties de maternité	12
6.3. Organiser le réseau de soins gradué	12
6.4. Organiser la réponse aux situations de vulnérabilités	13
6.5. Formaliser la prise en charge des femmes enceintes en situation de surpoids, d'obésité ou ayant bénéficié d'une chirurgie bariatrique	14
6.6. Parcours "autres" : HAD.....	14
III. PROJETS / PROGRAMMES RÉGIONAUX.....	15
1. Dépistage néonatal des troubles de l'audition.....	15
2. Soutenir le projet Fonds Addictions SAFE (Stop Alcool Femmes Enceinte).....	16
3. Mettre en œuvre un dispositif de repérage et de dépistage harmonisé pour les enfants à risque de TND en GE.....	16
4. Déployer un programme régional d'implantation des soins de développement	16
5. Mettre en œuvre l'observatoire régional des encéphalopathies anoxo ischémiques	17
6. Coordonner la mise en place et le déroulement de l'enquête PREMEX	17
Bilan financier 2023	18
Perspectives 2024	21
Budget prévisionnel 2024	26

2023 est une année d'amorce de changements pour notre réseau. Pour la première fois nous avons mis en place des cotisations et nos partenaires ont bien accepté cette démarche : nous les en remercions chaleureusement ! Les 18287 euros de cotisations 2023 ont permis de renouveler en 2024 du matériel de simulation auprès de Laerdal sans lequel les formations réanimation néonatale par simulation ne pourraient plus se tenir. Ils ont aussi permis le financement de l'action sociale annuelle 2023 et l'attribution d'une prime en tout début 2024 pour les 4 salariés du RPCA.

2023 est aussi le début de la démarche de fusion des trois réseaux de santé en périnatalité vers un futur unique DSR-P comme demandé par l'ARS. Le cabinet MAZARS a été choisi conjointement avec l'ARS pour accompagner cette démarche.

Ces grands changements se sont accompagnés d'actions qui font la particularité et l'identité de notre réseau.

Un programme ambitieux de formations par simulation avec des intervenants locaux que ce soit en réanimation néonatale ou en manœuvre obstétricale.

La fin d'un cycle de formation en santé sexuelle auprès de l'éducation nationale et des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Fin de cycle immédiatement suivi d'un nouveau projet déposé auprès de l'ARS en fin d'année 2023 et approuvé pour 3 ans de formations sur ce thème.

Et enfin, le maintien de la proximité territoriale avec des rencontres établissements sur le fonctionnement du Réseau de soins gradué, un tour des maternités sur le dépistage néonatal en partenariat avec le CHU et le CRDN Grand Est, sans oublier notre traditionnelle journée scientifique qui a rencontré une nouvelle fois un grand succès.

Nous avons également continué de développer territorialement ou à monter les projets de la CoPÉGE :

- Observatoire Anoxo Ischémie avec la mise en œuvre des RMM territoriales
- Participation à la mise en œuvre des formations en soins de développement
- Finalisation et diffusion des recommandations CoPÉGE
- Participation au montage du projet FFRSP Mission exploratoire RMM mortalité
- Participation à la démarche de fusion
- ...

Année 2023 très dense donc mais sans doute moins que 2024 qui va voir la naissance du futur DSR-P et sa mise en œuvre concrète par nos cellules de coordination tout en maintenant comme vous pourrez le lire en fin de document un programme d'actions conséquent.

Sans doute la dernière année de votre réseau sous sa forme actuelle mais, je vous rassure, certainement pas la fin de l'accompagnement territorial des acteurs en périnatalité de Champagne-Ardenne par des actions de proximité et au plus près des besoins du terrain. C'est l'ambition du futur DSR-P !

Pr Nathalie Bednarek Présidente du RPCA

Vie associative



1^{ère} campagne d'adhésion avec mise en place de cotisations

1 812 contacts

18 287 € perçus en fonds propres de l'association

24 structures adhérentes



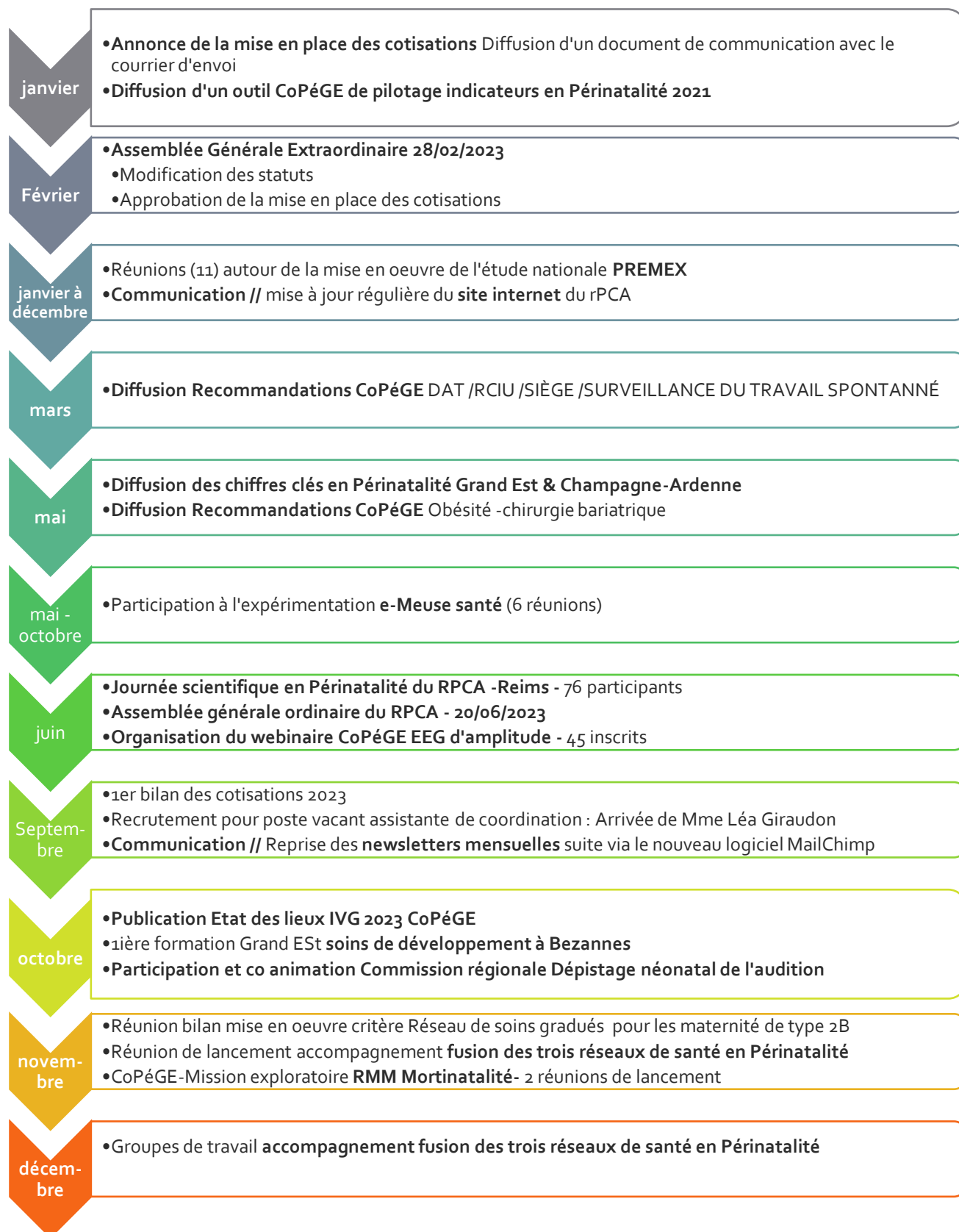
Animation



* Revue de Morbi Mortalité concernant l'encéphalopathie anoxo ischémique dans le cadre de la mise en œuvre de l'observatoire régional

Les temps forts de l'année 2023

Les groupes de travail Grand Est continuent à prendre de l'ampleur pendant cette année 2023 et représentent à présent 85% des groupes de travail proposés. La démarche qualité est toujours présente avec les RMM un webinaire EEG d'amplitude et des visites sur sites bonnes pratiques de dépistage.



Préambule

L'activité du RPCA est maintenant quasiment le reflet de celle de la CoPéGE de la mise en œuvre territoriale des actions Grand Est. Les priorités d'actions sont fixées lors d'un dialogue de gestion entre l'ARS Grand Est, la CoPéGE et ses trois membres. La feuille de route inscrite dans le PRS 2018-2028 pour la périnatalité guide le choix de ces priorités régionales. Pour autant, les membres de la CoPéGE peuvent – dans la mesure des possibilités financières – développer des axes territoriaux émanant du cahier des charges des réseaux de santé en périnatalité et des besoins du terrain.

I. ANIMER LA VIE ASSOCIATIVE DES RÉSEAUX ET DE LA CoPéGE

1. Fédération CoPéGE

Instances associatives

Les deux coordinatrices et les 4 membres du bureau du RPCA sont membres du Conseil d'administration (CA) de la CoPéGE. Mme Leloux a brigué le poste de trésorière adjointe et Mme Chrétien celui de secrétaire de l'association de septembre 2018 à décembre 2020. Le président du RPCA a été élu président de la CoPéGE le 14/12/2020 pour 2 ans. Ce mandat a été prolongé d'un an lors de l'AGE de la CoPéGE de décembre 2022. Mme Leloux a reconduit son mandat de trésorière adjointe en décembre 2020.

2 Conseils d'administrations (juin et novembre), des réunions de bureau mensuelles. AGO le 01/06/2023.

2. Association RPCA

L'équipe de coordination du RPCA travaille en lien étroit et direct avec le bureau de l'association pour animer la vie associative du réseau et mener à bien les actions décidées en Conseil d'administration. Cf. paragraphes « Le réseau en quelques chiffres » et « Les points forts de l'année 2023 ».

Instances décisionnaires

1 Assemblée Générale Ordinaire
(20/06/23)

1 Assemblée Générale
Extraordinaire (28/02/23)

3 Conseils d'administration
mars/sept./déc.

BUREAU
2 réunions
Pr Bednarek
Pr Gabriel
Dr Poulizac
Dr Hilbig

Coordination

B Chrétien
coordinatrice

N Leloux
sage-femme
coordinatrice

L Giraudon - Assistante de
coordination

C Prioux - Assistante de
coordination Audition

3. Audit de la CoPéGE et de ses réseaux membres – suite et fin

La CoPéGE et l'ARS Grand Est ont sollicité en avril 2022 la FFRSP pour la réalisation d'un audit de la CoPéGE et de ses trois réseaux membres.

Motif(s) de la demande : *Merci d'indiquer le(s) motif(s) de sollicitation d'un audit croisé au sein de la Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité*

Dans la démarche de préparation du CPOM 2022/2026 est apparu le besoin d'un audit du fonctionnement de la COPEGE et des 3 RSP.

- Capacité à remplir les missions définies dans l'instruction
- Analyse du fonctionnement / du modèle organisationnel (niveau opérationnel et institutionnel) : forces, limites, identification des besoins
- Etude de la capacité d'harmonisation des pratiques (politique de cotisations, politique de formation, paiement des formations par les professionnels, etc ...)
- Capacité de mutualisation de certaines fonctions pour gagner en efficience
- Capacité à s'engager dans une démarche d'intégration renforcée au niveau régional, à moyen – long terme en préservant les missions de proximité avec les acteurs de chaque territoire et la capacité à respecter les dynamiques de co-construction pour répondre aux besoins locaux

Cet audit répond également à l'obligation légale de procéder à une évaluation triennale du fonctionnement et actions des réseaux de santé en périnatalité.

Cet audit a nécessité 4 réunions de préparation avec les auditrices au sein de la CoPéGE et une autoévaluation de la CoPéGE et de ses trois réseaux membres en amont des entretiens sur site qui se sont déroulés en décembre 2022.

Le RPCA, la CoPéGE et les auditrices remercient toutes les personnes qui se sont rendues disponibles pour les entretiens :

- 94 entretiens
- 120 personnes interviewées au total

Ces entretiens fructueux ont permis de mieux comprendre l'organisation des structures, leurs missions, leurs actions et l'implication des professionnels.

La finalisation de l'Audit a eu lieu en 2023 avec la réunion de restitution du 12 janvier et la parution du rapport d'audit en mai 2023.

Suite à cet audit, l'ARS a décidé la fusion des 3 réseaux de santé en périnatalité en un seul Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité. L'ARS et la CoPéGE ont choisi le **Cabinet MAZARS** pour accompagner la démarche de fusion.

4. Accompagnement de la CoPéGE et de ses réseaux membres dans la démarche de fusion

La réunion de lancement de la démarche d'accompagnement vers un futur DSR-P via la fusion des trois réseaux de santé en Périnatalité du Grand est s'est tenue le 13 novembre 2023.

Participants à la réunion du 13 novembre 2023

CoPéGE

- Nathalie Bednarek, Présidente
- Emilie Rose, Coordinatrice
- Florence Rovea, Chargée de projet « Stop alcool femme enceinte »

ARS Grand-Est

- Lucie Lemaître-Saillard, Chargée de mission référente périnatalité

Réseau Périnatal Lorrain

- Pascale Basset, Sage-femme coordinatrice
- Véronique Bocquet, Assistante de coordination
- Margaux Creutz, Médecin de santé publique et coordinatrice
- Emilie Gauchotte, Présidente
- Laurence Gayraud, Assistante de coordination
- Sophie Geoffroy, Assistante de coordination
- Emilie Marrer, Médecin épidémiologiste

Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne

- Béatrice Chrétien, Coordinatrice
- Léa Giraudon, Assistante de coordination
- Caroline Prioux, Assistante de coordination
- Nathalie Leloux, Sage-femme coordinatrice

Réseau Naître en Alsace

- Geneviève Creutzmeyer, Sage-femme coordinatrice
- Benoît Escande, Pédiatre coordinateur
- Martine Fessel, Secrétaire médicale
- Aissatou Niang DIALLO, Chef de projet

Mazars

- Krystyna Gaillard, Manager
- Anne-Clotilde Grivet Sébert, Consultante sénior

mazars

2

Ont été présentés la gouvernance du projet, le calendrier des interventions et la méthodologie détaillée du projet.

La gouvernance du projet

Comité stratégique



- Direction de l'offre sanitaire
- Représentants des 3 réseaux
- Représentants régionaux des établissements de santé
- Professionnels de santé concernés par la périnatalité
- Associations de patients

Equipe en charge du projet



- ARS : Dr Boyer et Mme Lemaître-Saillard
- Copége : Pr Bednarek et Mme Rose
- Réseau Périnatal Lorrain : Dr Gauchotte
- Réseau Naître en Alsace : Pr Kuhn

mazars

6

Le calendrier

Dates des temps de rencontres

Temps de réunion / entretien		Dates proposées	Format
Étape 1 – lancement cadrage	Réunion de cadrage	Mercredi 11 octobre, 13h – 14h	Visio
	Réunion de lancement	Lundi 13 novembre, 13h – 15h	Visio
Étape 2 – Diagnostic de l'existant	Entretiens	<ul style="list-style-type: none"> • ARS : 1^{er} décembre, 10h – 11h • Copège : 20 novembre, 10h – 12h • RPCA : 21 novembre, 10h – 12h • RPL : 20 novembre, 15h – 17h • NEA : 24 novembre, 14h – 16h 	Visio
	Comité stratégique intermédiaire 1	Semaine du 4 décembre	Visio
Étape 3.1 – Accompagnement juridique, RH et gouvernance	GT 1	Décembre	Visio
	GT 2	Janvier	Visio
	GT 3	Janvier	Visio
	GT 4	Février	Visio
Étape 3.2 – Accompagnement organisationnel et budgétaire	Réunion 1	Lundi 11 décembre, 13h – 15h	Visio
	Séminaire de travail 1 (journée)	Lundi 18 décembre	Présentiel
	Comité stratégique intermédiaire 2	Semaine du 8 janvier	Visio
	Séminaire de travail 2 (journée)	Mardi 23 janvier	Présentiel
	Réunion complémentaire 1	Semaine du 12 février	Visio
	Réunion complémentaire 2	Semaine du 11 mars	Visio
Étape 4 – Restitution	Réunion de restitution finale au comité stratégique	Semaine du 18 mars	
	Réunion de restitution finale aux parties prenantes	Semaine du 25 mars	

Relevé de décisions : pour la réalisation des entretiens de diagnostic, les invitations Outlook ont été envoyées aux personnes concernées avec un lien de connexion Teams.

Au programme de 2023 (novembre-décembre) :

- Entretiens pour le diagnostic de l'existant
- Premier comité stratégique
- Première réunion volet juridique
- Premier séminaire de travail

Les rencontres se poursuivent en 2024 avec une restitution prévue fin mars.

Cf. Annexe 1 – Compte-rendu Réunion de lancement cabinet MAZARS

II. MISSIONS SOCLES D'EXPERTISE TERRITORIALE

1. Expertise, appui méthodologique et démarche qualité

1.1. Apporter une expertise à l'ARS Grand Est

Cette action est réalisée d'une part auprès des services régionaux de l'ARS via la CoPéGE interlocuteur unique ou auprès des DT de l'ARS via le réseau territorial.

1.2. Soutenir les démarches qualité, de gestion des risques et apporter un appui méthodologique spécialisé

- Participation à 5 recommandations CoPéGE
- Déclenchement artificiel du travail en milieu hospitalier (hors déclenchement en ambulatoire)
- Retard de croissance intra-utérin
- Présentation du siège au 3ème trimestre
- Surveillance du travail spontané
- Grossesse et obésité grossesse apres chirurgie bariatrique
- Pas de recos purement territoriale compte-tenu de l'activité Grand Est très prolix

Elaborer/actualiser recommandations de bonnes pratiques, outils d'aide à la décision
- Veille documentaire



- Organisation de 5 RMM territoriales (VERDUN, SAINT-DIZIER, 3 RMM thématiques anoxo-ischémie dans le cadre du projet Grand Est)
- Aucun incident de transfert déclaré indépendamment des RMM

Analyser les EI et EIG / animation de RMM intraterritoriales



- Mise en œuvre et organisation exclusivement territoriale à ce jour.
- Mise à jour de la liste des échographistes agréés pour le dépistage de la T21 et intégration sur la plateforme proposée par la FFRSP
- Organisation de la commission d'évaluation des pratiques professionnelles en partenariat avec le CPDPN (données 2022)
- Suivi des évaluations sur les données 2022 en partenariat CPDPN
- Participation à la journée rémoise du diagnostic anténatal 2023 avec présentation des résultats

Coordonner la qualité de dépistage de la T21



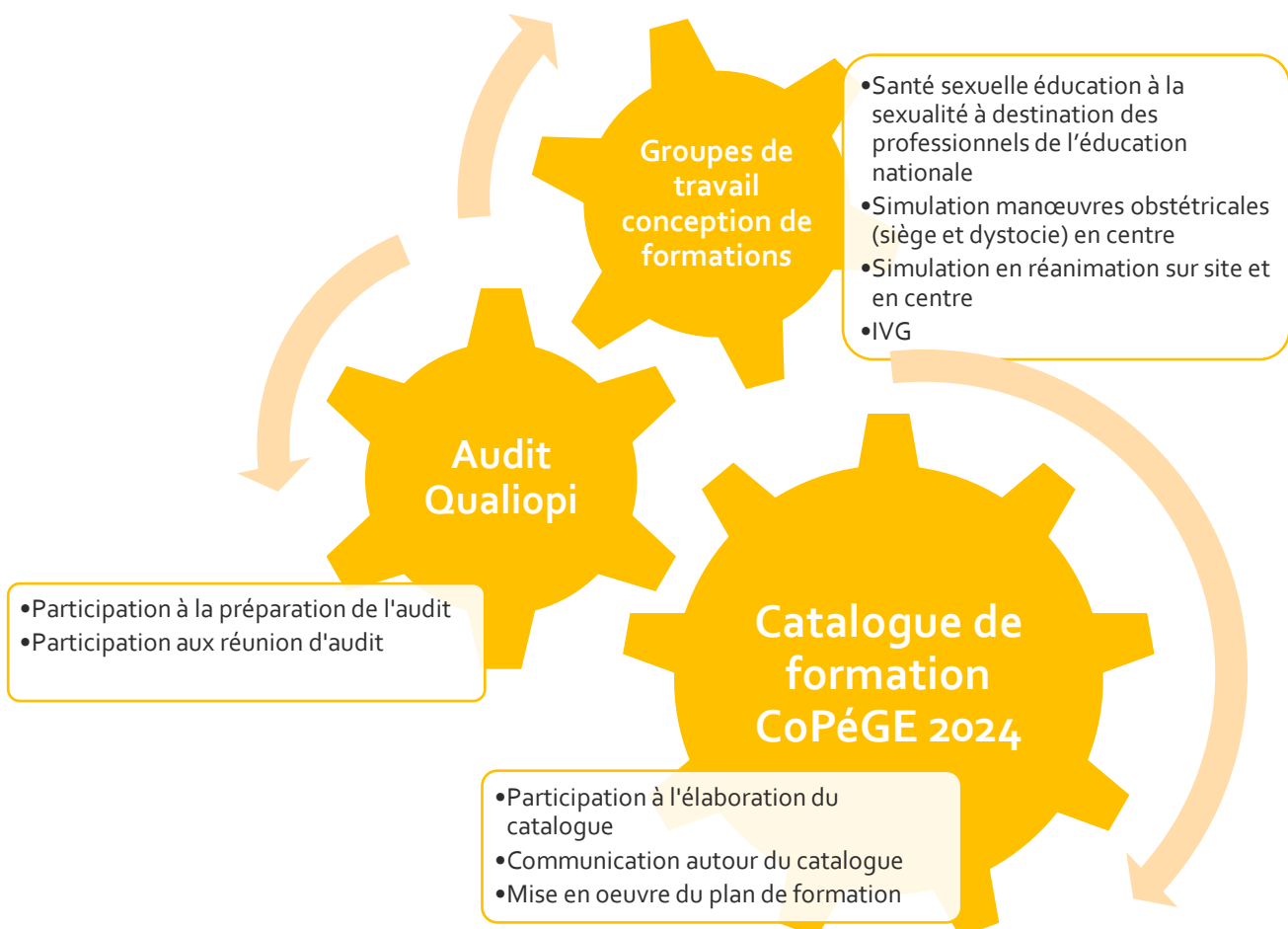
1.3. Répondre aux sollicitations et demandes d'appui/expertise, participer aux COPIL et groupes de travail de nos partenaires

Participation des coordinatrices aux réunions suivantes :

- Premex (11 groupes de travail)
- Projet eMEuse santé (6 groupes de travail)
- GHT Coeur GE – Groupe de travail autour de la transmission des informations
- CODEV 51 - Réunion "lutte contre les violences sexistes et sexuelles"
- CONSEIL SCIENTIFIQUE CRDN GE
- EVALUATION DISPOSITIF CoPa
- Comité Scientifique - Assises Nationales Sage-femmes
- Expertise ARS Maisons de Naissance
- Travaux CNOM démographie des professionnels de santé de la périnatalité

2. Organiser la formation continue des professionnels de la périnatalité

PLAN DE FORMATION / CERTIFICATION / ELABORATION



DÉPLOIEMENT DES ACTIONS DE FORMATION

Réanimation néonatale en salle de naissance sur site : 9 sites / 11 prévus (2 annulations à BEZANNES et CHALONS)

Réanimation néonatale en salle de naissance en centre de simulation : 2 sessions / 2 prévues

Manœuvres obstétricales en centre de simulation : 8/8 prévues

Sessions santé environnement 4/5 prévues (session à DORMANS annulée)

Journée du réseau du 9 juin 2023 (76 participants)
Parlons-en ! / Conférence
Débat / Vous y avez participé !

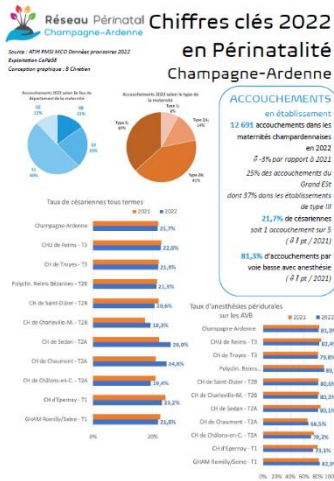
ÉVALUATION DES FORMATIONS PROPOSÉES

- Diffusion du rapport d'évaluation de la formation 2020/2021 « Santé sexuelle et éducation à la sexualité pour les professionnels de santé »
- Évaluations à chaud
- Évaluation de la journée scientifique du RPCA (annexe 2)

3. Veille du secteur d'activité / produire les indicateurs de santé périnatale - diagnostic de territoire recherche

Chacun des trois réseaux de la fédération a fait le choix de ne plus produire son propre rapport de santé périnatale au profit du rapport Grand Est. De fait, depuis la formation du groupe indicateurs Grand Est, la compétence d'extraction des données PMSI n'était plus active au RPCA. Jusqu'en 2022, la coopération avec le statisticien de la CoPéGE a suffi aux besoins ponctuels d'extractions de données du RPCA pour son usage territorial.

Suite au départ en mai 2022 du datamanager de la CoPéGE, et du congé maternité du médecin épidémiologiste du Réseau Périnatal Lorrain de janvier à août 2023), Mme Chrétien coordinatrice au RPCA a réinvesti la mission de valorisation des indicateurs :



- La publication de deux documents « Les chiffres clés de la périnatalité en Champagne-Ardenne » & « Les chiffres clés de la périnatalité en Grand Est » issus des données SAE¹ Valorisation des données provisoires 2022 pour la journée du RPLÉlaboration de cartographies données 2022 (logiciel MAPINFO)

¹ SAE : Statistique Annuelle des Établissements de santé

4. Développer la communication & les relations partenariales

10

La CoPéGE a participé aux assemblées générales de différents partenaires (GE sans tabac, SRA Grand EST, CPTS) ainsi qu'à des CoPils (FEES, COROPREG, ENP, SRA, GEST, MOST...).

- FFRSP (1 journée thématique, 3 CA, ASSEMBLEE GENERALE, 1Groupe de travail indicateurs)
- FFADAN (ASSEMBLEE GENERALE et Groupe indicateurs)
- ASSEMBLEE GENERALE ORS GRAND EST

Le RPCA s'est investi outre les copils et représentations Grand Est dans différentes instances ou partenariat sur des journées champardennaises :

- ASSEMBLEE GENERALE Planning familial 51
- ASSEMBLEE GENERALE Asso d'Appui aux Professionnels de Santé AAPS

Mailings de masse /Communication via le Site web du RPCA

- Diffusion des informations « CoPéGE » promotion de la santé relayées sur le site web RPCA et par mailing auprès des adhérents du RPCA
- Mise à jour du site internet pour les événements territoriaux et nationaux et contenus spécifiques RPCA
- Diffusion de 5 Newsletters en janvier (Vœux), septembre, octobre, novembre et décembre

Nb Newsletter : le logiciel de diffusion du prestataire CAPINFORMATIQUE utilisé jusqu'en février 2023 a été inutilisable à partir de février. Les solutions proposées par le prestataire ne correspondant pas aux usages du RPCA, Mme Chrétien a travaillé à trouver un autre logiciel de mailing de masse. Un test probant du logiciel MailChimp utilisé en Alsace (pas de tel logiciel en Lorraine) a permis de redéployer les newsletters arrêtées de février à aout 2023. Le logiciel MailChimp a permis facilement la réalisation de 4 newsletters en 4 mois et donc de tenir le rythme d'une newsletter mensuelle. Mme Giraudon assistante de coordination a été formée par Mme Chrétien pour l'usage de ce logiciel afin d'envoyer des mailings d'information

- Mailings d'information réguliers en fonction de l'actualité

Réaliser des visites sur site

Chacun des trois réseaux va à la rencontre des établissements pour échanger sur différents sujets. Le RPCA cible ses rencontres sur des sujets bien précis.

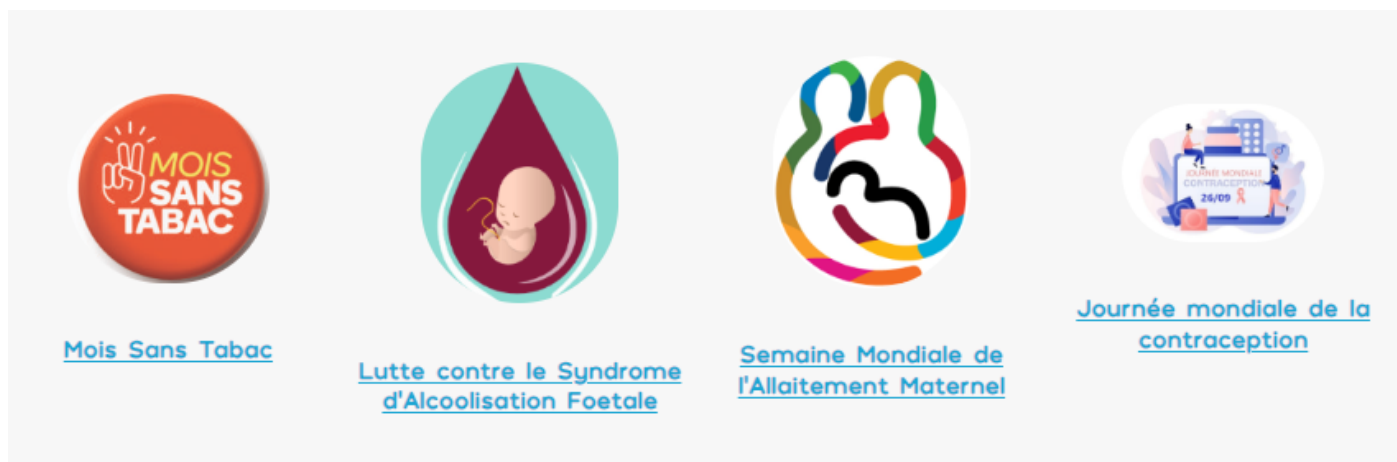
- ✚ 5 Rencontres fonctionnement, évaluation du réseau de soins gradués (RSG)

20/11/2023 REUNION BILAN 2B RSG
04/07/2023 REUNION Maternité Epernay demande de dérogation
26/05/2023 EVALUATION RSG POLYCLINIQUE BEZANNES
04/04/2023 EVALUATION RSG CH ST-DIZIER
28/03/2023 EVALUATION RSG CH SOISSONS

- ✚ 8 rencontres maternités autour du dépistage néonatal en partenariat avec le CHU de Reims et le CRDN Grand Est) (cf. partie Suivi du dépistage néonatal des troubles de l'audition)

5. Participer aux démarches de Promotion de la Santé en faveur des usagers du système de santé

Le RPCA participe aux démarches de promotion de la santé suivantes :



Relaie des mails de
MST Grand Est

Participation aux
CoPil du Projet SAFE
Relaie des mails des
actions SAFE

Relaie des
propositions d'outils
ministériels

Relaie des
informations sur la
journée

6. Organiser les parcours de soins

6.1. Organiser la réponse aux demandes d'IVG

Suivi des conventionnements
des professionnels de santé
champardennais pour la
pratique de l'IVG méd. en ville
Nb : le RPCA a repris
également le suivi des
conventionnements alsaciens

Recensement des IVG 14-16SA

Participation à la commission
IVG Grand Est 28/02 et à son
pilote

Etat des lieux bi annuel (juin et
décembre) de la continuité des
soins

Participation à l'état des lieux
des pratiques en IVG 2023
(diffusion oct 2023)

6.2. Soutenir la bonne organisation des sorties de maternité

Le CPOM entre la CoPéGE et l'ARS GE comprend l'évaluation d'une Recommandation de bonnes pratiques ; le choix s'est porté sur la recommandation relative à l'organisation des sorties de maternité.

Le contexte des 1000 jours a de nouveau insisté sur l'importance de cette période du postpartum ou des enjeux forts se jouent et qui imposent que les professionnels améliorent la coordination dans l'accompagnement et le soutien à la parentalité.

La recommandation a été mise en ligne sur le site du RPCA et diffusée aux acteurs champardennais le 9/12/2021.

L'évaluation de l'appropriation de ces recommandations et de leurs effets sur les organisations prévue initialement à 6 mois a été réalisée courant 2022. Le rapport a été publié en mars 2023

6.3. Organiser le réseau de soins gradué

Le RPCA a poursuivi sa démarche d'évaluation auprès des type 2B en 2023 (Soissons-St Dizier et Bezannes).

2 autres rencontres se sont tenues d'une part avec le CH d'Épernay sur sa demande pour valider des conditions de prise en charge sur des termes et un poids en deçà de celui autorisé jusqu'à présent. D'autre part avec le GHAM de Romilly pour échanger sur leur organisation et leur potentielles difficultés

Ces rencontres ont permis de finaliser l'écriture des recommandations de prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés (TMF ou TNN) dans le cadre du Réseau fonctionnel de soins gradués pour les établissements de Champagne-Ardenne et limitrophes.

6.4. Organiser la réponse aux situations de vulnérabilités

 <p>Sommaire</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. REPÉRAGE DES SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ 2 <ul style="list-style-type: none"> 1.1 UN REPÉRAGE TOUT AU LONG DU PARCOURS 3 1.2 ACTEURS DU REPÉRAGE 5 1.3 LISTER SES RESSOURCES – CHECK LISTE 7 1.4 LE RÉFÉRENT « PARCOURS PÉRINATALITÉ »* 10 2. SIGNES D'APPEL – OUTILS 11 <ul style="list-style-type: none"> 2.1 PÉRIODE PRÉNATALE 12 2.3 RETOUR À LA MAISON 14 2.4 FIN DE CONGÉ MATERNITÉ, GARDE DE L'ENFANT 14 2.5 HOSPITALISATION DE L'ENFANT 15 3. OUTIL ÉCHELLE DE DÉPRESSION POST-PARTUM D'ÉDIMBOURG 16 RÉFÉRENCES 19 	<p>Participation à l'élaboration du Guide de REPÉRAGE DE SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ EN PÉRINATALITÉ</p>
 <p>4 groupes de facteurs de risques</p> <p>4 questions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Les conditions de vie & sociales 2 Les facteurs psychologiques & culturels 3 La consommation de substances psychoactives 4 Les violences intra familiales <p>Connaître ses ressources Nous conseillons à chaque praticien assurant le suivi de grossesse de se constituer un annuaire de ressources de proximité concernant les domaines de la précarité, accès aux droits, santé mentale, handicap, violences, addictions</p> <p>Outils</p> <ul style="list-style-type: none"> → Consultation préconceptionnelle, → Entretien prénatal précoce, → Consultation de prévention, → RC3P, → Entretien postnatal, → Grilles de repérage des vulnérabilités, → Auto-questionnaire, → Échelle de dépression post-partum d'Édimbourg <p>Memot</p> <p>Un refus de prise en charge ne doit pas constituer un arrêt de l'accompagnement. → Rechercher un autre chemin ou → Changer l'objectif</p> <p>En situation de précarité, les priorités évoluent : Manger Se loger Travailler SONT les priorités ! Se soigner N'EST PAS Prioritaire !</p> <p>GUIDE REPÉRAGE SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ EN PÉRINATALITÉ</p> <p>CÔPÉGE COORDINATION PÉRINATALE CHAMPAGNE ARDENNE</p>	<p>Participation à l'élaboration de l'outil correspondant</p>

6.5. Formaliser la prise en charge des femmes enceintes en situation de surpoids, d'obésité ou ayant bénéficié d'une chirurgie bariatrique

Participation au groupe de travail Grand Est d'élaboration de la recommandation (cf. paragraphe 1))

6.6. Parcours "autres" : HAD

Participation à la commission HAD Grand Est et à ses travaux.

Dans le cadre de la commission HAD de la CoPÉGE qui s'est réunie pour la 1ère fois le 13/09/2022, nous avons réalisé une enquête afin de connaître le fonctionnement de chaque HAD présente et cibler au mieux les actions de la commission notamment vis-à-vis des nouvelles réformes de la filière périnatale en HAD.

Enquête de décembre 2022 et validation en janvier 2023.

Recommandations Pré-éclampsie non sévère en HAD obstétricales octobre 2023

1. Dépistage néonatal des troubles de l'audition

Objectif : coordonner et évaluer le dépistage néonatal des troubles de l'audition (DNNTA)

Le RPCA a repris les missions du DNNTA sur le territoire Champagne-Ardenne au premier janvier 2022. Il intègre ainsi les objectifs de travail Grand Est

Au niveau Grand est et national :

- Participation à la Commission régionale du 03/10/2023 et à son Copil
- Participation aux instances et groupes de travail de la FFADAN

Au niveau territorial :

- Tuilage avec la remplaçante de Mme Prioux en congés maternité du 13/01 au 03/09
- Organisation des 8 rencontres maternité « Dépistage néonatal » en partenariat avec le CHU et le CRDN Grand Est (synthèse en cours de rédaction pour 2024)

Ordre du jour :

- Présentation du buvard, de l'information aux parents et importance de tracer le refus de dépistage
- DNN CRDN
 - Bonnes pratiques
 - Zoom sur l'acheminement des buvards
 - Déclaration d'un événement indésirable (EI)
 - Cas du re-prélèvement
- DNN Auditif
 - Le suivi : procédure et outils à disposition des professionnels
 - Les bonnes pratiques de dépistage
 - Vos données 2022
 - Les perspectives FFADAN et harmonisation Grand Est

Planning des rencontres

20/11/2023	23/11/2023	24/11/2023	15/02/2024 - VISIO
<ul style="list-style-type: none"> • CH Troyes 10h-12h • CH Chaumont 15h-17h 	<ul style="list-style-type: none"> • CH Saint-Dizier 10h-12h • Polyclin. Reims Bezannes 14h-16h • CHU de Reims 17h-19h 	<ul style="list-style-type: none"> • China - Charleville-M. 10h-12h • CH Châlons-en-C. 14h15-16h15 	<ul style="list-style-type: none"> • CH Epernay • GHAM Site Romilly-sur-S.

2. Soutenir le projet Fonds Addictions SAFE (Stop Alcool Femmes Enceinte)

Objectif : diminuer la prévalence de l'alcoolisation fœtale

Au niveau régional :

- Soutien d'expertise au chef de projet, participation au Copil
- Gestion RH et suivi budgétaire du projet

Au niveau territorial : Relai de communication des actions menées dans le cadre du projet

3. Mettre en œuvre un dispositif de repérage et de dépistage harmonisé pour les enfants à risque de TND en GE

Objectif : Coordonner le parcours de transition des enfants vulnérables (Réseau de suivi des enfants vulnérables)

Au niveau régional : Version consolidée du projet de réseau de suivi d'enfants vulnérables (RSEV) Grand Est déposée à l'ARS Grand Est

Au niveau territorial : Nathalie Leloux sage-femme coordinatrice participe aux travaux régionaux ainsi que le Dr Dominique Lambert médecin de santé publique avec en appui les membres du réseau bénévoles dont la présidente du RPCA le Pr Nathalie Bednarek.

4. Déployer un programme régional d'implantation des soins de développement

Objectif : Améliorer l'implantation des soins de développement centrés sur l'enfant et la famille

Le but de ce projet est d'élaborer un programme d'implantation des SD (formations in situ) comprenant un volet de management du changement (objectif cible 2022)

- Etape 1 (2020) : Réaliser un état des lieux de l'implantation des soins de développement (évaluation initiale) et recueillir les attentes des établissements (IIa, IIb, III) ; Restitution en journée thématique Grand est
- Etape 2 (2022-2023) : Concevoir les modules de formation
- Etape 3 (2023-2024) : Réaliser les modules de formations

Au niveau régional : Début des visites inaugurales et des sessions de formations (décalage de la réalisation sur 2024)

Au niveau territorial :

- La cellule de coordination vient en appui de la coordinatrice CoPÉGE en charge de la mise en œuvre de ce programme de formation sur tout le Grand Est
- Visites inaugurales de Bezannes (14 participants) et CHU de Reims (13 participants) et session de formation Bezannes les 9 et 10 octobre (18 professionnels formés)

5. Mettre en œuvre l'observatoire régional des encéphalopathies anoxo ischémiques

17

Objectif général : Prévenir la survenue des encéphalopathies anoxo ischémiques et améliorer le parcours des enfants atteints d'EAI en Grand Est, de la suspicion diagnostique jusqu'au suivi à long terme.

Cet observatoire pilote doit mener à terme à la mise en œuvre d'un observatoire régional des EAI pour suivre le devenir de tous les enfants dont ceux n'ayant pas bénéficié d'HTC mais ayant présenté secondairement des complications neurologiques

- RMM territoriales le 20 janvier 2023 complétée par une session le 13/03/2023 pour clôturer l'ensemble des dossiers 2022
- Participation à la Réunion de synthèse régionale du 21/03/2023 en collaboration avec le réseau lorrain des dossiers passés en RMM territoriales sur les données 2022
- RMM territoriale le 30 juin 2023 sur les données 2023 premier semestre (deuxième partie en janvier 2024)

Le plan d'actions ci-dessous est en cours de déploiement en 2022/2023 ; un nouveau plan d'action suite aux RMM 2023 sera rédigé.

A la date de rédaction du rapport



En cours de réalisation



Réalisé



Non réalisé



Objectif à atteindre

Formation à l'interprétation du RCF en équipe sur site.	Formation pour maintien des compétences à la lecture des aEEG + examen neurologique pour les pédiatres type III (indication HTC).	Sauvegarde et accès aux tracés aEEG pour les inclure dans les dossiers médicaux des nouveaux-nés	Travail sur une fiche de repérage des EAI à utiliser de manière systématique devant toute intervention des pédiatres en salle de naissance pour ne pas retarder la suspicion diagnostique d'EAI et la demande de transferts néonataux vers un type III
Fiche de suivi clinique des NN à risque d'EAI sans indication initiale d'HTC (surveillance des 1ères heures de vie).	Recommandations CoPéGE sur les déclenchements et les modalités de surveillance.	Recommandations CoPéGE sur la surveillance du travail (différentes phases, RCF, utilisation de l'ocytocine).	Recommandations CoPéGE sur l'antibiothérapie néonatale dès la naissance (complément des reco IBNP).
Travail CoPéGE sur les sièges : expectative plus longue sur siège car extraction instrumentale et examens de seconde ligne non réalisables, comment ajuster les pratiques ?	Adaptation de l'analyse des cas avec contexte infectieux.	Mise en place des RMM sur le territoire Alsacien en 2022	Création de l'observatoire régional des EAI pour suivre le devenir de tous les enfants dont ceux n'ayant pas bénéficié d'HTC mais ayant présenté secondairement des complications neurologiques.

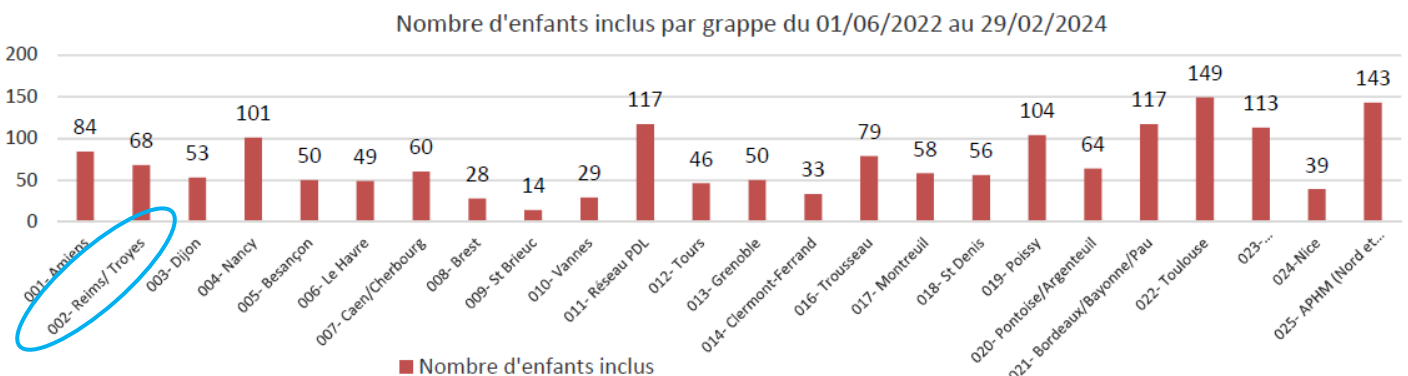
6. Coordonner la mise en place et le déroulement de l'enquête PREMEX

Prise en charge des prématurés aux limites de la viabilité. Essai en grappe avec permutation séquentielle

Le RPCA a été tiré au sort pour débiter l'étude PREMEX et la mise en route du protocole EXPRIM début juin 2023.

2 réunions les 13 et 15 juin se sont tenues en association avec l'équipe de l'INSERM pour informer toutes les équipes du territoire. La période d'inclusion est terminée puisque les enfants nés après le 29 février 2024 ne peuvent être inclus.

Le RPCA félicite et remercie tous les centres pour leur engagement tout au long de l'étude.



Bilan financier 2023

Le rapport financier est présenté en 6 points :



Rapport financier

- 01 SUBVENTIONS
- 04 CHARGES DE PERSONNEL
- 02 INVESTISSEMENTS
- 05 RELIQUAT SUBVENTIONS
- 03 FRAIS COURANTS
- 06 FONDS PROPRES

29/03/2024

COGEP® |

01 - SUBVENTIONS

	Budget 2023	Réalisé 2023			Ecart 2023
		Investissement	Exploitation	Total	
RPCA hors audition	284 416	5 146	269 349	274 495	- 9 921
RPCA Audition	35 050	-	34 475	34 475	- 575
Total RPCA	319 466	5 146	303 824	308 970	- 10 496

	Subvention perçue en 2023	Reliquat 2022	Enveloppe globale 2023
RPCA hors audition	274 495	32 739	307 234
RPCA Audition	34 475	5 027	39 502
Total RPCA	308 970	37 766	346 736

02- INVESTISSEMENTS

	Budget	Réalisé	Ecart
Audition	-	-	-
-	-	-	-
Hors Audition	6 000	5 146	854
- <i>Ordinateur + SimPad</i>	6 000	5 146	854
Total subvention d'investissement	6 000	5 146	854

FRAIS COURANTS	BUDGET 2023	REALISE AU 31/12/2023		ECART BUDGET / REALISE 31/12/223
		RCPA hors audition	RCPA audition	
Fournitures d'entretien et petits équipements	400	10		390
Fournitures de bureau	900	191		709
Location "locaux des réseaux"	8 700	13 519		-4 819
Location "salle extérieures"	5 000	0		5 000
Location de meubles, de matériels informatiques, de matériels techniques	2 200	2 148		52
Maintenance et Hébergement des données	7 392	6 001	722	669
Assurances	2 500	2 454		46
Formation continue	7 891	825		7 066
Honoraires de gestion	10 800	12 943	1 755	-3 898
Communication	2 300	217	2 161	-78
Frais de mission des personnels réseaux	3 900	3 009		891
Frais de mission des intervenants extérieurs	1 000			1 000
Frais de réception	1 500	2 616	352	-1 468
Frais postaux et télécommunication	2 200	1 557	165	478
Frais bancaires	500	254		246
Cotisations professionnelles	650	663		-13
Impôts, taxes et versements assimilés	0	305		-305
Autres charges de gestion courante	0	24		-24
Remboursements Copege frais de déplacement et repas	0	-2 042		2 042
Journée scientifique (8 215€ encaissés pour 11 148€ de dépenses)	1 648	2 933		-1 285
Part cotisations ayant permis de compléter le budget J S	0	-2 933		2 933
TOTAL DES FRAIS COURANTS	59 481	44 693	5 154	9 633

Total = 49 848€

COGEP

14

Quelques remarques :

- Participation sur les fonds propres au financement de la journée scientifique 2023 en complément des contributions laboratoires et participants à hauteur de 2 933€.
- Location salle extérieure pour la journée scientifique financée sur les fonds propres (5 000€ prévu au budget. Ce qui vient compenser l'écart entre budgété et réalisé pour la location des locaux du RPCA (4 819€)
- L'écart sur la ligne formation continue est lié au report des dépenses de ce compte sur d'autres comptes (frais mission personnels réseaux et frais réception)
-

04-CHARGES DE PERSONNELS

CHARGES DE PERSONNEL	BUDGET 2023	REALISE AU 31/12/2023		ECART BUDGET / REALISE 31/12/223
		RCPA hors audition	RCPA audition	
Assistante de coordination médico-adm.	62 000	30 573	23 679	7 748
Chef de projet / Coordinatrice	73 330	67 574		5 756
Médecin coordinateur	15 000	6 648		8 352
Sage-femme coordinatrice	108 000	102 805		5 195
Impôts et taxes sur rémunérations	1 700	5 347	215	-3 863
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	260 030	212 947	23 895	23 188

Total = 236 842€

L'écart constaté entre le budgété et le réalisé sur les charges de personnel provient essentiellement de :

- Taxe sur les salaires : l'association bénéficie d'une exonération qui n'est déterminée qu'en fin d'année (environ 15 000€ pour 2023). Le budget ne tient pas compte de cette exonération.
- Médecin coordinateur : Ecart d'environ 8 000€ entre le budget et le réalisé
- Congé parental de Mme Prioux non remplacé du 8 juillet au 04 septembre 2023

	2023	
	RCPA hors audition	RCPA audition
Investissements	5 146	0
Frais courants	44 693	5 154
Charges de personnel	212 947	23 895
Total des dépenses	262 786	29 049
Reliquat 2022	32 739	5 027
Subvention 2023	274 495	34 475
Total enveloppe subvention	307 234	39 502
Reliquat subvention au 31/12/2023 dont :	44 448	10 453
<i>reliquat 2022</i>	<i>32 739</i>	<i>5 027</i>
<i>reliquat 2023</i>	<i>11 709</i>	<i>5 426</i>

↓ ↓

Total = 54 900€

Le reliquat entre les subventions FIR perçues et les dépenses réalisées s'élève à 17 135€ au total pour 2023.

Ce reliquat 2023 vient gonfler les reliquats 2022 pour atteindre un montant cumulé de 54 900 euros.

A noter que ces reliquats assurent clairement une fonction de fond de roulement en attendant la prochaine subvention FIR.

Sans ces reliquats le RPCA serait face à un manque de trésorerie dès le début de l'année.

06-FONDS PROPRES

	Situation au 31/12/2022	Mouvements 2023	Situation au 31/12/2023
Fonds propres 2022	12 516		12 516
Dépenses		-17 039	-17 039
Santé sexuelle PJJ		-5 107	
Journée scientifique		-11 148	
Action sociale (chèques cadeaux)		-784	
Recettes		33 698	33 698
Santé sexuelle PJJ		6 730	
Journée scientifique		8 215	
Cotisations		18 287	
Produits financiers Livret A		466	
Fonds propres au 31/12/2023	12 516	16 660	29 176

Les cotisations ont été mises en place en 2023. 18 287€ ont été versés par les adhérents et ont permis, notamment, de financer le résultat déficitaire de la journée scientifique ainsi que l'action sociale pour les salariés du Réseau.

En 2024 l'achat de matériel pour le mannequin de simulation et le versement d'une prime aux salariés du réseau sont financés sur les fonds propres de l'association.

Perspectives 2024

Préambule

Le dialogue de gestion ARS-CoPÉGE qui s'est tenu à l'automne 2023 a permis d'élaborer une feuille de route pour 2024

ACTIONS TERRITORIALES

VIE ASSOCIATIVE RPCA

- CA - BUREAU
- CS - désactivé
- Diffusion infos Adhérents
- AGO sur l'année 2023 25/06/2024
- AGE de dissolution de l'association date à fixer

ÉVALUATION

- Commission évaluation HT21
- RMM territoriales

FORMATIONS 2024

- Automne 2024 Journée réseau date à fixer
- Programme de formation 2024 :

Cet axe est désormais mutualisé avec la CoPÉGE. Ainsi, est paru en octobre 2023 le catalogue des formations organisées par la CoPÉGE avec la déclinaison sur les trois territoires



COPEGE
COORDINATION PÉRINATALE GRAND EST

CATALOGUE DES FORMATIONS

Améliorer les parcours de santé en périnatalité, la qualité et la sécurité des prises en charge au bénéfice des femmes, des couples et des nouveau-nés

2024

RPCA
Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne

RPL
Réseau Périnatal Lorrain

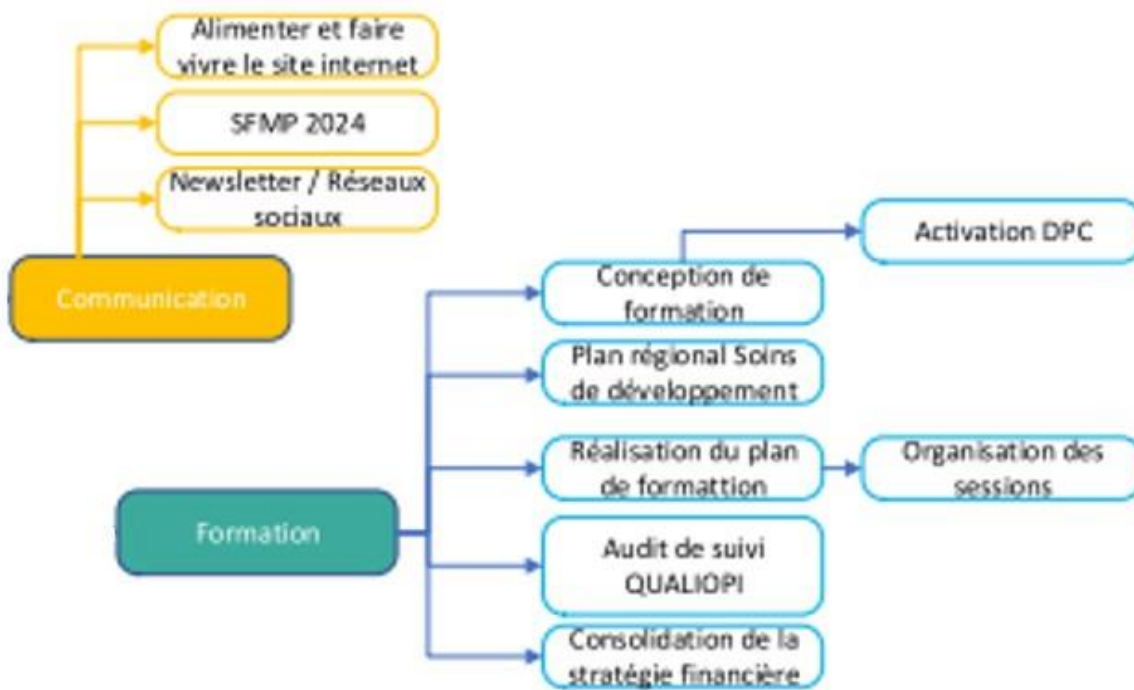
NEA
Naitre en Alsace

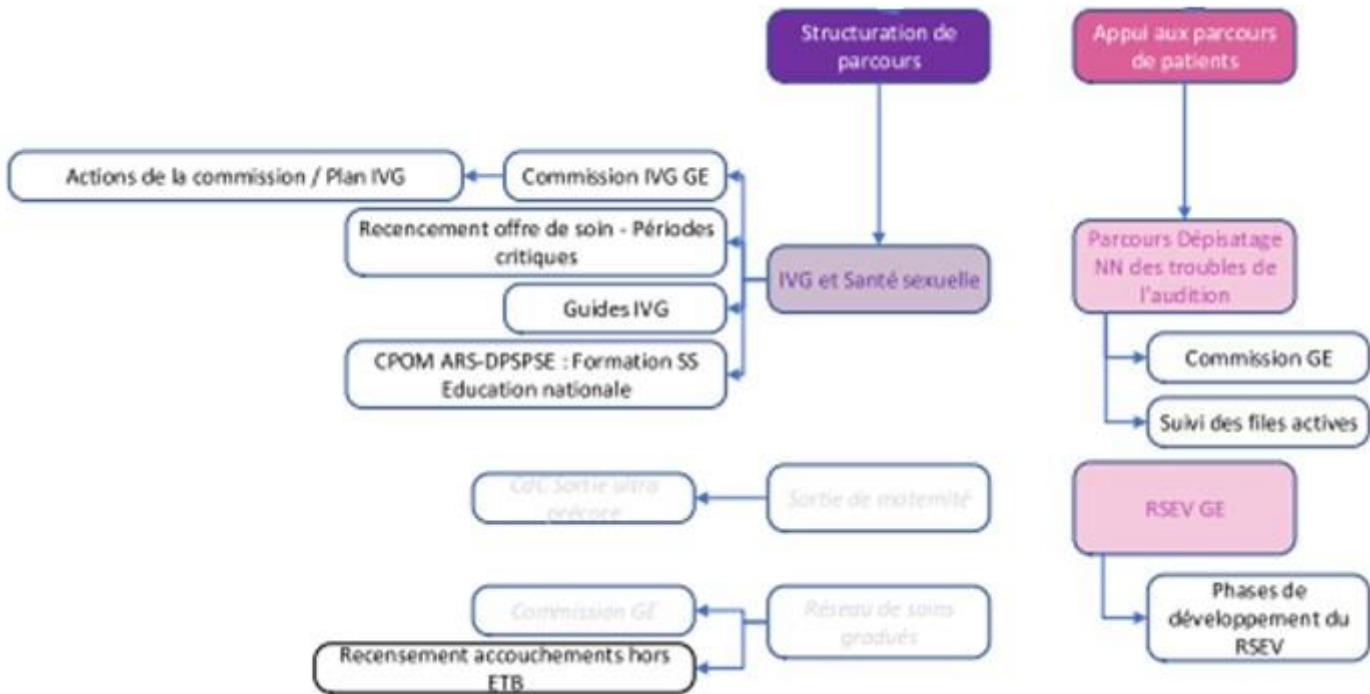
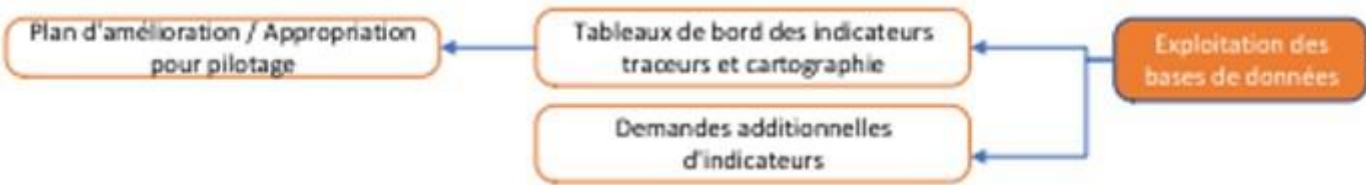
4 Découvrez notre offre de formation 2024

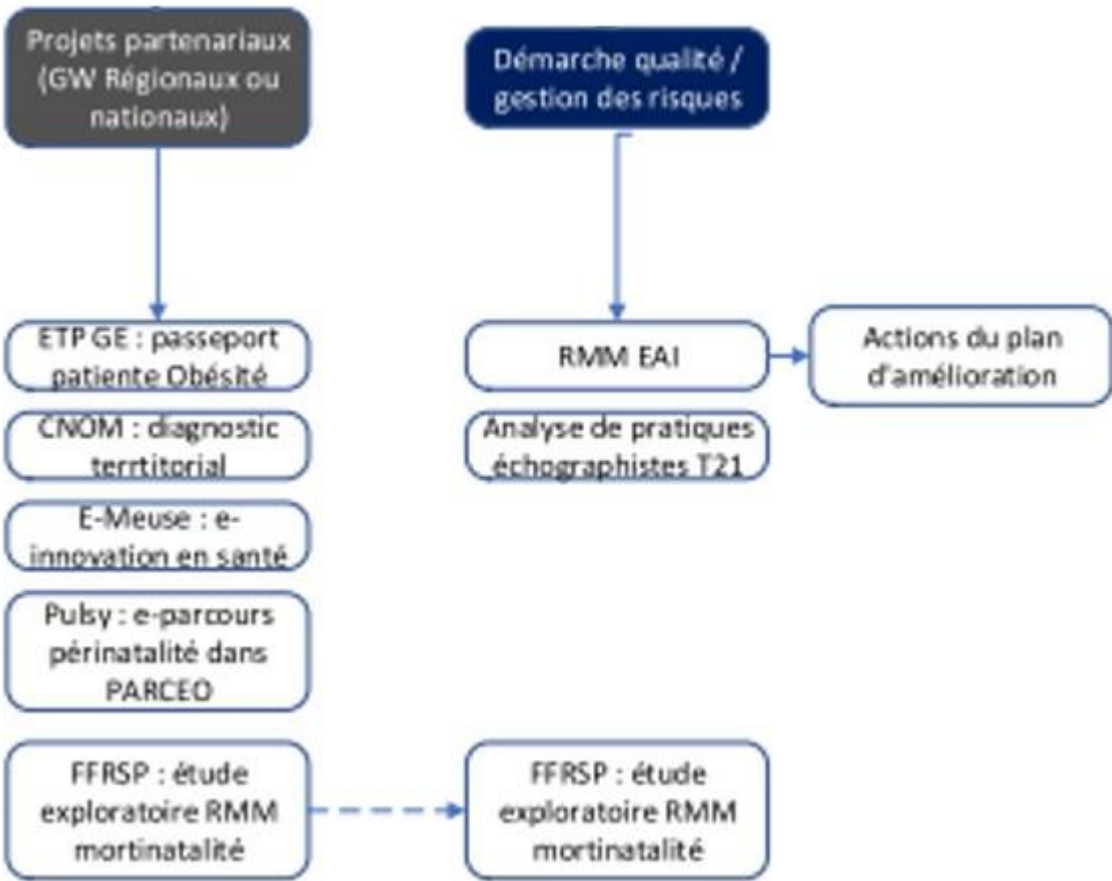
Repérez-vous avec le code couleur

	Programme dispensé en Champagne Ardenne	Programme dispensé en Lorraine	Programme dispensé en Alsace
Simulation			
Réanimation du nouveau-né en salle de naissance par simulation in situ	📍	📍	📍
Réanimation du nouveau-né en salle de naissance en centre de simulation	📍	📍	
Prise en charge d'une Hémorragie du Post Partum en équipe in situ	📍		
Urgences en obstétrique en salle de naissance en centre de simulation (à venir)		📍	
Urgences en obstétrique en salle de naissance in situ			📍
Renforcer ses compétences sur l'échographie de datation en centre de simulation		📍	
Se former à l'échographie per partum par simulation in situ		📍	
Analyser un rythme cardiaque fœtal in situ	📍	📍	📍
IVG et santé sexuelle			
Interruption Volontaire de Grossesse par méthode médicamenteuse	📍		
Accueillir et accompagner une demande d'Interruption Volontaire de Grossesse	📍	📍	📍
Santé sexuelle : comprendre ce qui relève de la santé sexuelle en consultation et accompagner les patients dans leur parcours		📍	
Soins de développement			
Soins de développement centrés sur l'enfant et sa famille : bases théoriques	📍	📍	📍
Entretien			
Entretien postnatal précoce	📍	📍	📍

Tableau mis à jour le 30/01/2024	Dates programmées - lieux
<p>FORMATION SANTÉ SEXUELLE ET ÉDUCATION A LA SEXUALITÉ Après des intervenants en milieu scolaire (partenariat Rectorat)</p>	<p>18-19 mars 2024 et 13 juin 2024 Lycée Professionnel Charles de Gonzague – CHARLEVILLE-MEZIERES (08)</p> <p>18-19 mars 2024 et 13 juin 2024 Lycée Polyvalent Stéphane Hessel – EPERNAY (51)</p> <p>19-20 septembre 2024 et 5 décembre 2024 CHAUMONT (52)</p> <p>18-19 novembre 2024 et 3 février 2025 Lycée Edouard Herriot - SAINT-SAVINE (10)</p> <p>25-26 novembre 2024 et 4 février 2025 REIMS (51)</p>
<p>FORMATION SIMULATION SUR SITE RÉANIMATION DU NOUVEAU-NÉ EN SALLE DE NAISSANCE ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES EN ÉQUIPE</p>	<p>jeu 18 janv 24 Polyclin. Reims BEZANNES</p> <p>jeu 22 févr 24 CH CHALONS-EN-CHAMPAGNE</p> <p>jeu 14 mars 24 CH LAON</p> <p>jeu 28 mars 24 CHiNA CHARLEVILLE SEDAN</p> <p>mar 16 avr 24 CH SAINT-DIZIER</p> <p>jeu 19 sept 24 CH EPERNAY</p> <p>jeu 26 sept 24 CH VERDUN</p>
<p>FORMATION PAR SIMULATION EN CENTRE SIMULATION IRF-CHU REIMS RÉANIMATION DU NOUVEAU-NÉ EN SALLE DE NAISSANCE ET AMÉLIORATION DES PRATIQUES EN ÉQUIPE</p>	<p>jeu 30 mai 24 IRF Reims</p> <p>jeu 21 nov 24 IRF Reims</p>
<p>FORMATION PAR SIMULATION SUR SITE PRISE EN CHARGE D'UNE HÉMORRAGIE DU POST PARTUM (HPP) EN EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE FORMATION ANALYSER UN RYTHME CARDIAQUE FOETAL (RCF)</p>	<p>Dates fixées en fonction des demandes des établissements</p> <p>Dates fixées en fonction des demandes des établissements</p>
<p>FORMATION SOINS DE DEVELOPPEMENT centrés sur l'enfant et sa famille (SDCEF) Module 1 : Bases théoriques à Reims</p>	<p>11 et 12 janvier</p> <p>14 et 15 mars</p> <p>23 et 24 mai</p>
<p>FORMATION Entretien PostNatal Précoce (EPNP)</p>	<p>12 et 13/02/2024 – Reims</p>
<p>FORMATION IVG MEDICAMENTEUSE EN VILLE</p>	<p>09/04/2024 – Reims</p>
<p>FORMATION IVG ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER UNE DEMANDE D'IVG</p>	<p>16/04/2024 - Reims</p>







Préambule

La CoPÉGE a signé en septembre un CPOM avec l'ARS Grand Est 2022-2026. Ce CPOM prévoit le financement FIR alloué à la CoPÉGE et à ses trois réseaux membres hors projets spécifique tels que la mise en œuvre des formations soins de développement ou encore la mise en œuvre d'un projet de réseau de suivi des enfants vulnérables

Le budget FIR alloué par l'ARS Est finance le fonctionnement des réseaux dont les RH et le suivi du dépistage néonatal des troubles de l'audition. Il est défini et planifié jusqu'en 2026 cf. détail ci-dessous.

Les arbitrages de répartition entre la CoPÉGE et ses réseaux membres sont du ressort de la CoPÉGE.

ARTICLE 4 : SUBVENTION ACCORDEE AU TITRE DU FIR

a) Montant de la subvention

L'ARS Grand Est accorde au bénéficiaire, pour la mise en œuvre de son projet, une **subvention non pérenne d'un montant maximum de 5 298 750 €**, conformément au budget prévisionnel prévu en annexe 1. Cette subvention se décompose de la manière suivante

- Un montant maximum de 743 986 € au titre de l'année 2022 qui se décompose de la manière suivante :
 - Une subvention non pérenne d'un montant maximum de 624 999 € pour la mise en œuvre de son projet sur la périnatalité ;
 - Une subvention pérenne d'un montant de maximum 118 987 € pour la mise en œuvre de son projet sur le dépistage de la surdit 
- Un montant maximum de 1 138 691 € au titre de l'année 2023 qui se décompose de la manière suivante:
 - Une subvention non pérenne d'un montant maximum de 1 019 704 € pour la mise en œuvre de son projet sur la périnatalité ;
 - Une subvention pérenne d'un montant de maximum 118 987 € pour la mise en œuvre de son projet sur le dépistage de la surdit 
- Un montant maximum de 1 138 691 € au titre de l'année 2024 qui se décompose de la manière suivante :
 - Une subvention non pérenne d'un montant maximum de 1 019 704€ pour la mise en œuvre de son projet sur la périnatalité ;
 - Une subvention pérenne d'un montant de maximum 118 987 € pour la mise en œuvre de son projet sur le dépistage de la surdit 
- Un montant maximum de 1 138 691 € au titre de l'année 2025 qui se décompose de la manière suivante :
 - Une subvention non pérenne d'un montant maximum de 1 019 704€ pour la mise en œuvre de son projet sur la périnatalité ;
 - Une subvention pérenne d'un montant de maximum 118 987 € pour la mise en œuvre de son projet sur le dépistage de la surdit 
- Un montant maximum de 1 138 691 € au titre de l'année 2026 qui se décompose de la manière suivante :
 - Une subvention non pérenne d'un montant maximum de 1 019 704 € pour la mise en œuvre de son projet sur la périnatalité ;
 - Une subvention pérenne d'un montant de maximum 118 987 € pour la mise en œuvre de son projet sur le dépistage de la surdit 

Pour rappel, en 2022 une avance de 731 778 € a déjà été versée à la coordination périnatale grand est dans le cadre de la convention 202200644 signée le 19 janvier 2022. Cette avance a été versée le 28/01/2022

Les budgets 2022 et 2023 ont été tenus du fait de postes vacants et d'économies réalisées par les réseaux.

Le budget prévisionnel présenté ci-dessous est celui transmis à l'ARS Grand Est. Il n'a fait l'objet d'aucun arbitrage CoPéGE. Cet arbitrage sera réalisé si nécessaire à l'automne 2024.

27



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 V1

23/10/2023

	RPCA hors audition	RPCA AUDITION	TOTAL RPCA
A-CHARGES DE PERSONNEL			
64 - Charges de personnel			
6214 - Personnel détaché ou prêté			
Assistante de coordination médi-co-adm.	32 000	30 000	62 000
Chef de projet / Coordinatrice	73 300	0	73 300
Médecin coordinateur	15 000	0	15 000
Sage-femme coordinatrice	108 000	0	108 000
B-FRAIS GENERAUX GLOBAUX			
60 - ACHATS			
Fournitures d'entretien et petits équipements 60-63	500	100	600
Fournitures de bureau 60-64	600	100	700
61 - SERVICES EXTERIEURS			
Location "locaux des réseaux" 61- 32	11 000	0	11 000
Location "salle extérieures"		0	0
Location de meubles, de matériels informatiques, de matériels techniques	2 200	0	2 200
Maintenance et Hébergement des données 61-56	7 100	722	7 822
Assurances	2 600	0	2 600
Formation continue 61-85	7 500	0	7 500



BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 V1

28

23/10/2023

		RPCA hors audition	RPCA AUDITION	TOTAL RPCA
62 - Autres services extérieurs				
Honoraires de gestion	Expert comptable et commissaire aux comptes	10 000	1 800	11 800
Communication	Dépenses doit faible objectif d'augmenter notre visibilité : objets publicitaires, impressions de flyers/plaquettes d'information/catalogues pour les campagnes de promotion, dépenses de mailing/CRM, cadeaux clients, cartes de visite, Acquisition site internet	1 000	1 400	2 400
Frais de mission des personnels réseaux 62-510000	Hotel, SNCF, parking, repas, indemnités kilométriques liés aux missions (8€ au km hors d'attente, visites sur site, déplacements inter-réseaux...)	4 500	828	5 328
Frais de mission des intervenants extérieurs 62-510200	idem : remboursement pris en charge des frais de déplacement, repas et nuitée	1 000		1 000
Frais de réception	Frais de bouche tels que traitement, plateaux repas lors d'événement (distances, journées scolaires...); invitations	1 500		1 500
Frais postaux et télécommunication	Affranchissement : timbres, lettres recommandées, colis Abonnements téléphoniques (fixe et portable), et abonnements internet	1 700	200	1 900
Frais bancaires	Services bancaires	500		500
Cotisations professionnelles	Frais annuels d'adhésion : FFRSP, ANSFC, CNSF ou autres...	650		650
68- Dotations aux amortissements		500		500
C- INVESTISSEMENT				
Précisez en commentaire de cellule		6 000	0	6 000
D - PROJETS /CHARGES PROPRES		12 000		12 000
1- TOTAL DES CHARGES	(A+B+C + D)	299 150	35 150	334 300

23/10/2023

		RPCA hors audition	RPCA AUDITION	TOTAL RPCA
PRODUITS				
70- Vente de produits finis, prestations de services		8 000		8 000
74- Subventions d'exploitation FIR	ATTRIBUÉ à redispact: hors suivi comptable en RECU + REPORT	287 150	35 150	322 300
74- Subventions d'exploitation AUTRES				0
75- Autres produits de gestion courante		4 000		4 000
78- Report des subventions non utilisées				0
79- Transfert de charges				0
2- TOTAL DES PRODUITS	Somme 70 à 79	299 150	35 150	334 300